

BUDGET 2010

Pas d'augmentation des taux d'imposition en 2010

La présentation du budget en conseil municipal est toujours une étape importante : elle clôt plusieurs semaines de travail des élus, des opérationnels et des fonctionnels municipaux. Un tel investissement pour répondre à une exigence de construction détaillée et motivée, mérite d'être souligné et à cette occasion, ses acteurs ont été activement remerciés.

L'établissement du budget est un exercice complexe mais gratifiant. Au-delà de la recherche de l'équilibre financier, comptable ou analytique en permanence, sa maîtrise est essentielle. À cet effet, en 2008, un plan à moyen terme a été mis en place pour une meilleure lisibilité de l'évolution des finances de notre commune et confirmait l'embellie budgétaire annoncée depuis plusieurs années pour 2010.

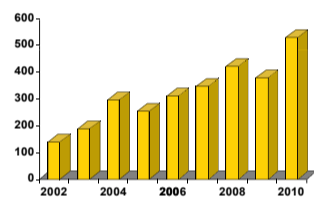
La présentation des prévisions 2010 revêtait par conséquent une importance toute particulière et le constat est sans appel : les résultats sont au rendez-vous.

Ainsi, le budget 2010 a pu être résumé ainsi :

- Une capacité d'autofinancement record
- Un investissement annuel sans précédent
- Une poursuite du désendettement

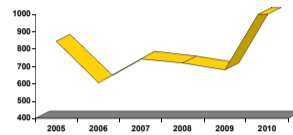
Une capacité d'autofinancement record :

Jamais notre commune n'a su dégager autant d'excédents sur ses activités courantes pour financer ses propres investissements. Elle a su rationaliser ses dépenses, développer ses recettes. Ce résultat est à la fois le fruit du passé (excédents 2009) et du futur (budget 2010).



Un investissement annuel sans précédent :

Plus d'un million d'investissement ! La capacité à investir de la commune va lui permettre de réaliser les investissements nécessaires ou obligatoires à l'amélioration de son patrimoine avec le souci permanent d'une rationalisation future de ses dépenses. Les principaux investissements pour 2010 sont la réfection des menuiseries extérieures de l'école Gilberte Monne, la réalisation d'une chaufferie par géothermie à l'Avant-Garde, la dissimulation des réseaux aériens au Village...

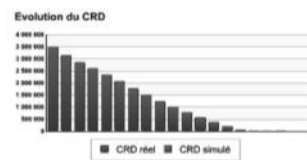


Parallèlement à ces travaux de rénovation du patrimoine ou de modernisation de notre outil de travail, les différents programmes pluriannuels (mobiliers scolaires ou municipaux, informatisation, handicap, travaux paysagers...) se poursuivront.

La poursuite du désendettement :

Cette année encore et comme chaque année depuis 2001, le capital de notre dette budgétairement remboursé est inférieur au capital budgétairement emprunté. Le désendettement se poursuit donc et constitue un des instruments moteur de l'amélioration constante de nos résultats.

Pompey n'a plus à rougir de ses finances et c'est avec fierté que les élus ont voté majoritairement le maintien des taux d'imposition à leur niveau de 2009 et les chapitres qui composent le budget 2010.



PROPRETÉ DE LA VILLE

Une mission de tous les instants

Pompey remplit sa mission de nettoyage mais a besoin du soutien et du civisme de ses habitants pour pérenniser son cadre de vie.

Le service propreté de la ville assure le maintien de la propreté de la voirie publique mais aussi des squares, parcs et espaces plantés, parkings, passages piétons et cours d'écoles. Pour réaliser ces missions, de forts moyens humains et techniques sont nécessaires pour œuvrer tous les jours de la semaine selon des plannings définis.

Le nettoyage comprend aussi le vidage deux fois par semaine des 72 corbeilles installées dans la ville et des 20 poubelles du plateau de l'Avant-Garde.

En mars 2009 puis juin 2009, la commune de Pompey a recruté deux agents qui sont venus renforcer l'équipe propreté de la commune pour répondre au mieux aux attentes des habitants et améliorer leur cadre de vie.

Désormais, un agent est en charge de nettoyer les rues de Pompey avec la balayeuse toutes les après-midi. « Cette machine permet de ramasser les feuilles, déchets (canettes de sodas, papiers...) qui se situent le long des caniveaux. Par contre, il n'est pas rare de ne pas pouvoir accéder à certains endroits en raison du stationnement gênant ou de véhicules garés très près du trottoir » explique Patrick BATISSE, conducteur attitré.

En parallèle, des agents effectuent mécaniquement, c'est-à-dire au balai ou à la pince, le nettoyage des rues de Pompey. Deux équipes de deux agents ont été constituées et chaque équipe part d'un lieu différent de la commune.

« Au programme, nettoyage des caniveaux et des trottoirs, chacun d'un côté de la rue » explique Jean-Marc LENOIR, agent de propreté de la commune. « Travailler sur la propreté de Pompey me plaît mais il arrive parfois que la démotivation nous guette lorsque nous constatons que certains habitants sont peu respectueux de leur environnement et par là même de notre travail. En effet, il arrive que des habitants, jeunes ou moins jeunes, jettent des déchets par terre devant nous alors que nous venons juste de passer à cet endroit et qu'une poubelle est installée deux mètres plus loin. Heureusement que ces personnes ne représentent pas la majorité. » surenchérisse Fabrice BEY et Jean-Paul RENARD, autres agents de propreté.



Depuis septembre, la commune met à disposition gratuitement les sacs et des pinces en carton biodégradables afin de ramasser les déjections canines.

De même, six poubelles en plastique recyclé ont été installées pour recevoir les sacs de déjection à des endroits souillés régulièrement par nos amis les bêtes. « Nous constatons que les Pompéiens et Pompéiennes commencent à utiliser de façon plus systématique les sacs mis à disposition à la Mairie » explique Fabrice BEY en charge de vider les corbeilles prévues à cet effet.

Notez que le plateau de l'Avant-Garde dispose de 36 poubelles dont les sacs sont changés par un agent communal, deux fois par semaine en période estivale.

GESTION DES DÉCHETS

Collectes des déchets ménagers :

Les bacs doivent être sortis le soir de la veille de la collecte.

- Déchets biodégradables (Bac vert) : lundi
- Déchets recyclables secs (Sac transparent ou Bac à couvercle jaune) : mardi
- Ordures Ménagères (Secteurs non dotés de bacs verts pour les biodégradables) : mercredi - vendredi
- Ordures Ménagères (Secteurs dotés de bacs verts pour les biodégradables) : vendredi

Bacs verts : collecte hebdomadaire du 31 mars au 30 novembre

Le compostage : un moyen facile de réduire et valoriser nos déchets

La Communauté de Communes organise du 31 mars au 30 novembre une collecte hebdomadaire en porte à porte des déchets biodégradables. Déchets qui sont ensuite dirigés vers la plateforme de compostage intercommunale.

Que doit-on déposer dans la poubelle verte ?

Toutes les matières organiques et les déchets biodégradables peuvent être compostés comme : les déchets de maison : mouchoirs en papier, essuie-tout, papier journal, sciures de bois...

Les déchets de cuisine : épluchures de fruits et de légumes, coquilles d'œufs, marc de thé et de café, croûte de fromage, etc. (en dehors de tout aliment cuit).

Les déchets de jardin : tontes de gazon, feuilles mortes, fleurs fanées, paille, etc.

Ne pas utiliser : produits laitiers, viandes, restes d'aliments préparés, plastique, métaux, graisse, huile, excréments d'animaux, verre, etc.

Objets hétérogènes

La Communauté de Communes du Bassin de Pompey organise la collecte des objets hétérogènes. Elle est limitée à 2 m³ par foyer. Il est également rappelé que certains déchets ne sont pas collectés.

Les Déchets d'Équipements Électronique et Électrique (D3E) tels que (Machine à laver, frigidaire, micro-onde...) qui font l'objet d'un recyclage particulier, ne sont plus dans ce cadre collectés. Ils peuvent être déposés à la déchetterie ou chez les revendeurs.

Extrait du règlement : Ne sont pas collectés : les fûts, bidons et autres contenants renfermant des produits polluants, les bouteilles de gaz, les batteries, les carcasses de voitures et de machines outils ou agricoles, la pierre, le béton, la terre, les ordures ménagères, les déchets verts, les explosifs, les extincteurs, les rouleaux de fil de fer, treillis soudés, les grillages et câbles métalliques, les produits radioactifs, les pneumatiques.

Pour tout doute ou question vous pouvez contacter le service environnement de la Communauté de Communes au ☎ 03 83 49 81 81

ou <http://www.cc-bassinpompey.fr>

Dépenses annuelles de la propreté de Pompey, hors plateau de l'Avant-Garde (en euros TTC)

Amortissement de la balayeuse en 2009 (prix d'achat en 2007 : 113 620 €)	14 202 €
Révision annuelle	1 196 €
Réparations diverses 2009	5 820 €
Carburant balayeuse 2009	2 300 €
Petit entretien balayeuse	2 100 €
Location benne déchets marché	7 000 €
Redevance spéciale : Communauté de communes du Bassin de Pompey	7 500 €
5 000 pince-crottes	1 877 €
6 poubelles en plastique recyclé	1 969 €
Dépenses de personnel	71 146 €
Recettes perçues dans le cadre de contrats aidés	- 23 555 €
Sacs plastiques pour les corbeilles de ville	2 022 €
Remplacement des corbeilles (5 en 2009)	690 €
Coût de la propreté pour 2009	94 267 €

POMPEY Point Com... N° 61 – avril-mai 2010

Directeur de la publication : Laurent TROGRILIC

Ont collaboré à ce numéro : les services de la ville de Pompey, R. Rolla, C. Fournery, C. Soudier, D. Lescanne, R. Grandury, C. Rombach, A. Kuhn, Z. Anseur, Z. Yagoubi, J. Rauger, F. Gillot-Vergès, G. Goetz, F. Ney, C. Neyen. Photos : ville de Pompey (sauf mention spéciale)

ISSN N° 1630-7895 • Dépôt légal à parution

2400 exemplaires

Mise en page : JLS • Impression : A2DV

• Ce Flash-infos est imprimé sur papier 100 % recyclé



SOLIDARITÉ

Quoi de neuf à l'Espace Solidarité - La Maison Fleurie ?

Depuis quelques mois Christine Piotrowski, agent au Centre Communal d'Action Sociale a été nommée responsable de l'Espace Solidarité - La Maison Fleurie située au 99 rue des Jardins Fleuris.

Ce lieu au cœur de la ville est ouvert les lundis, mardis, jeudis, vendredis. Chaque jour, des services, des rencontres sont proposés aux habitants de Pompey.

Il s'agit à la fois d'un lieu d'accueil, d'écoute, de rencontre, d'échange de savoir-faire, d'informations :

Si vous souhaitez nous rejoindre pour :

♦ **Bénéficier d'un accueil individualisé** dans votre recherche d'emploi avec le service communal, le « Relais Emploi », le mardi toute la journée.

♦ **Prendre des renseignements juridiques** sur une situation particulière avec la *Permanence Juridique* et les conseils d'un avocat. Un mercredi par mois de 16h30 à 18h.

♦ **Être accompagné dans l'écriture d'un courrier**, ou d'une lettre de motivation ... avec l'aide d'un « Écrivain Public » les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 9h à 11h.



♦ **Participer au groupe des « Rencontres Créatives »**, les lundis et jeudis après-midi de 14h à 17h, pour apprendre ou transmettre un savoir-faire, participer à la fabrication d'objets, de confitures, de décorations, le groupe vend ces créations aux marchés de Noël organisés sur la commune.



♦ **Un Atelier Cuisine** a lieu aussi une fois par mois où chacun peut apporter une idée de recette que nous dégustons ensemble dans la bonne humeur.

♦ **Rencontrer et être écoutée** par une bénévole de l'association *la voix des femmes* lorsque vous êtes en situation de violences conjugales. Permanence en toute confidentialité le mercredi de 12h30 à 13h30.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec M^{me} Christine Piotrowski au 03 83 24 21 88.

La Maison Fleurie est aussi un lieu où des actions de prévention sont mises en place sur différents domaines tels que la santé, la consommation.

♦ La santé avec un **Atelier Nutrition**. Quelques séances adaptées sont proposées sur la valeur d'une alimentation équilibrée favorable à la santé.

♦ Des informations de **prévention santé**, notamment pour les femmes, l'importance d'effectuer un « dépistage du cancer du sein ».



♦ Chaque dernier vendredi du mois, de 14h à 16h30 **Permanence bucco-dentaire**. Un dentiste est à votre disposition gratuitement pour évaluer vos besoins en soins dentaires. Une information par les professionnels du CCAS est aussi donnée sur la nécessité de la mise en place d'une mutuelle. Une aide financière peut être apportée.

♦ **Des informations sur les différentes consommations** (énergies, téléphone...) sont organisées régulièrement par le Groupe « prévention consommation ».

♦ Chaque vendredi, l'après-midi est consacrée à l'ouverture de « **l'épicerie sociale** », de 14h à 16h30. Si vous rencontrez des soucis financiers, vous pouvez venir en mairie les lundis après-midi de 13h30 à 17h ou les jeudis matins de 9h à 12h lors des permanences sociales pour constituer avec les professionnels du CCAS un dossier de demande d'accès à l'épicerie sociale. Vous pouvez aussi être bénévole et nous aider à remplir les rayons de l'épicerie ou à accueillir les usagers.

À la Maison Fleurie, les utilisateurs, le groupe des Rencontres Créatives, le groupe de bénévoles s'étoffent d'année en année. Cette Maison de la Solidarité fête ses 10 ans en 2010. Vous souhaitez y devenir un bénévole... vous n'y êtes jamais venu... soyez curieux, faites le premier pas, venez nous rencontrer... La bonne humeur vous y attend !

.....
Message du groupe des Rencontres Créatives :

«... Si vous avez des pelotes de laine dont vous ne savez que faire, apportez-les à la Maison Fleurie, le groupe des Rencontres Créatives les transformera en écharpes, poupées, chats et autres idées à venir. Merci d'avance... »



FORUM VACANCES 2010

Le Centre Communal d'Action Sociale organise son traditionnel Forum Infos-vacances et loisirs, le mercredi 28 avril 2010 de 14h à 18h en mairie dans la salle du conseil municipal.

Vous pourrez y découvrir de la documentation et rencontrer les professionnels organisant différents séjours vacances pour enfants, adolescents, familles, personnes âgées, enfants et adultes handicapés. Possibilité de s'inscrire sur place auprès des organismes de vacances présents.

Des informations sur le dispositif *1^{er} départ en vacances* et sur d'éventuelles aides vous seront données l'Association Jeunesse au Plein Air et par le CCAS de Pompey.

Pour toute demande d'information complémentaire vous pouvez joindre le CCAS de Pompey au 03 83 49 51 81 ou à l'Espace Solidarité - La Maison Fleurie au ☎ 03 83 24 21 88 auprès de M^{me} Christine Piotrowski.

SPECTACLE

Festival Géo Condé

Organisé tous les 2 ans par le TGP de Frouard, le Festival Géo Condé est de retour en 2010 ! Du jeudi 22 avril au samedi 1^{er} mai, de Liverdun à Bouxières-aux-Dames, en passant par Saizerais, Frouard, Custines, Marbache, Champigneulle, Lay Saint Christophe et bien sûr Pompey, les marionnettes envahissent le bassin de Pompey ! Elles seront partout : dans les salles de spectacles traditionnelles, chez l'habitant, en plein air sur le parvis du TGP ou dans la galerie du Centre Leclerc...

Le Centre socioculturel de Pompey accueillera trois spectacles réservés aux 12 ans et plus :

♦ Le **samedi 24 avril 2010** à 22 heures, la troupe belge *La Charge du Rhinocéros* présentera son spectacle « **Ubu à l'Élysée** » (pièce en 5 actes pour nain, marionnettes et vers de mirliton, très librement inspirée de l'œuvre d'Alfred Jarry, de et avec Claude Semal et Ivan Fox).



♦ Le **mardi 27 avril 2010** à 20h30, la Compagnie *La Soupe* jouera « **Ce que je fais là assis par terre** » (dernière création de la compagnie, adaptation en marionnettes et théâtre du roman de Joël Egloff, qui sera présent).

♦ Le **mercredi 28 avril** à 20h30: **Soirée Puppet's Club**. Cette soirée permettra de faire connaissance avec trois courtes formes d'objets animés et de marionnettes : Variation sur Lucy (une proposition de théâtre d'ombres d'après un texte d'Andrée Chédid par la Cie Point du Jour), Baudruche (solo visuel et musical de Sébastien Coste qui joue avec des ballons) et un duo marionnettique surprise avec Sophie Ottinger et Fabien Bondil qui présenteront le résultat d'un laboratoire artistique d'une journée. Suivra un temps où les spectateurs pourront s'essayer à la manipulation de marionnettes sans aucun scrupule et sans aucune crainte.



Dans le cadre de sa politique d'accès à la culture, la municipalité propose aux Pompéiens une réduction de 3 € par billet (quel que soit le tarif) pour ces trois spectacles, sous-réserve de retirer une contre-marque. Exemples de tarif à l'unité: tarif plein : 10 € au lieu de 13 €, tarif réduit : 8 € au lieu de 11 €. L'ensemble des tarifs (à l'unité et carte festivalier) est disponible au TGP de Frouard.

Si vous souhaitez assister à ces spectacles, présentez-vous, jusqu'au 16 avril au plus tard, au service Animation en Mairie (Tél. : 03 83 49 93 60). Les contre-marques vous seront remises sur présentation d'un justificatif de domicile et seront à donner à la billetterie, à l'entrée du spectacle choisi, pour pouvoir bénéficier de ce tarif préférentiel.

PETITE ENFANCE

Relais assistant(e)s maternel(le)s intercommunal

Depuis le 1^{er} janvier 2010, un service d'information et d'animation aux assistant(e)s maternel(le)s indépendant(e)s fonctionne sur le Bassin de Pompey avec 4 antennes sur le territoire.

Cet espace est destiné aux assistant(e)s maternel(le)s indépendant(e)s, aux candidat(e)s à l'agrément, aux parents et aux futurs parents qui emploient ou souhaitent recourir à un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e). Il propose également pour les professionnel(le)s des temps de regroupement et d'animations. Il est gratuit et en libre accès.

Fonctionnement du relais Assistant(e) maternel(le) du Bassin de Pompey

Le relais assistant(e) maternel(le) intercommunal est basé au sein de la Maison de la Petite Enfance à Pompey, rue des 4 éléments. Il propose des permanences téléphoniques et l'accueil du public avec ou sans rendez-vous.

Des antennes fonctionnent sur les communes de Faulx, Lay-Saint-Christophe et Liverdun.

Coordonnées et horaires

Espace Multiservices Intercommunal - Rue des 4 Éléments - 54340 Pompey - ☎ 03 83 49 81 36

Permanences téléphoniques

Le lundi de 14h à 17h30
Le mercredi de 9h à 12h30

Permanences Rue des 4 Éléments 54340 Pompey

Accueil public avec rendez-vous :

Les mercredis et vendredis de 14h à 17h.

Ateliers ludiques et accueil public sans rendez-vous sur les antennes du territoire

Les vendredis de 9h à 11h et 11h à 12h.

Permanence sur site sans rendez-vous :

Le 1^{er} vendredi du mois à Lay-Saint-Christophe,

le 2^e à Pompey, le 3^e à Liverdun et le dernier à Faulx.

VIE SCOLAIRE

Formations aux gestes de premiers secours

Dans le cadre de l'éducation à la santé, et afin de favoriser chez l'enfant l'apprentissage de la citoyenneté, du respect et de la solidarité envers les autres, la commune a mis en place des formations aux gestes de premiers secours pour les élèves des classes de CM2.

Ces formations, intitulées « prévention et secours civiques de niveau 1 » sont dispensées par l'Union Départementale des Premiers Secours de Meurthe-et-Moselle (U.D.P.S. 54) et sont encadrées par des professionnels de santé ou du secours à personnes.

Les élèves des classes de CM2 ont été répartis en groupes de 10, et chacun a bénéficié de 10 heures de formation sur deux journées.

JEUNESSE

Information colonie 2010

Ah les jolies colonies de vacances...
Tous les ans, on voudrait qu'ça r'commence...
Youkadi, aidi, aida!

De nouveau cette année, les villes de Pompey et Saizerais organisent une colonie de vacances du 15 au 25 juillet 2010 pour 25 enfants de 8 à 12 ans au centre de vacances le Kaly de Saint-Michel-de-Chaillool, dans les Hautes-Alpes, au cœur de la vallée du Champsaur, à 30 km de Gap.



Vos enfants pourront découvrir des paysages magnifiques, faire du cheval, pratiquer du rafting, de l'accrobranche... encadrés par une équipe dynamique et professionnelle. Souvenirs inoubliables garantis!!!

Les tarifs tiennent compte du quotient familial. Les renseignements et les inscriptions sont ouverts au service animation de votre mairie (© 03 83 49 93 60).

RANDONNÉES DES QUATRE SAISONS 2010

Fort de succès des randonnées 2009 et comme annoncé dans le dernier Pompey Point Com, la commission sports loisirs et vie associative organisera prochainement la première randonnée de printemps qui aura lieu le samedi 24 avril. Le rendez-vous est fixé sur le plateau de l'Avant-Garde à 14 heures.



Modalités d'inscription :

- Accueil de la mairie de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi.
- Par téléphone © 03 83 49 23 56.

DERNIÈRE MINUTE

La salle du conseil municipal accueille, du 17 mars 2010 à mi-juin 2010, deux peintures de Romain Huart, artiste récemment arrivé à Pompey. Ces tableaux, de belles dimensions, aux vives couleurs, évoquent la Tour Eiffel et la vie parisienne. Ils sont visibles les après-midi, aux heures d'ouverture de la Mairie. S'adresser à l'accueil.

JEUNESSE

Centre de loisirs de l'Avant-Garde

Dans un cadre superbe, en pleine nature, mais à deux pas de chez eux, les enfants de 3 à 12 ans peuvent se défouler et s'amuser du matin jusqu'au soir !

Le centre de loisirs de l'Avant-Garde fonctionne pendant toutes les vacances scolaires excepté à Noël. Le centre aéré accueille les enfants de 7h30 à 18h. Une navette de ramassage est organisée.

Le rythme de la journée et les activités sont adaptés aux enfants, qui sont répartis dans les différents chalets de l'Avant-Garde en fonction de leur âge : 3-5 ans, 6-7 ans, 8-9 ans et 10-12 ans.

L'équipe d'animation est constituée d'un directeur qui fait partie du personnel communal (plus un directeur adjoint en été) et d'animateurs : 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 12 enfants pour les plus de 6 ans.

Notre objectif principal est de permettre à chaque enfant de passer des vacances attrayantes, variées et ce, en favorisant sa sécurité matérielle, affective et physique.

De nombreuses activités sont proposées aux enfants de 3 à 12 ans.

Pendant les petites vacances, nous proposons des ateliers qui font partie intégrante du centre de loisirs. Ces ateliers sont encadrés par des professionnels (théâtre, cirque...). Les objectifs de ces ateliers sont de permettre aux enfants de découvrir des activités différentes, de pratiquer une activité plus longtemps afin d'en apprécier toutes les facettes.

En été, des nuits de campings, très appréciées par les enfants, sont organisées au cours des 2 mois en fonction du temps.

Des rencontres festives avec les centres aérés voisins sont organisées sous formes de grands jeux.

Des moments conviviaux avec les parents ont lieu afin de favoriser les échanges avec l'équipe d'animation.

Nous vous présentons, ci-dessous, quelques éléments du projet pédagogique du centre :

Socialisation de l'enfant

Apprentissage de la vie en collectivité.
La répartition des enfants en différentes tranches d'âge
Sorties, camping, activités...

Favoriser l'épanouissement de l'enfant

Une plus grande communication avec les parents.
Mise en place de projets d'activités.
Respect du rythme de l'enfant.
Organiser les journées en fonction du rythme de chacun (temps de repos, temps calme, temps du repas, jeux libres...).

Le respect envers soi et autrui

Mise en place de règles de vie.
Dialogues et échanges réguliers avec les enfants.

Favoriser l'autonomie :

Adapter les activités aux capacités des enfants (⇒ connaissance de l'enfant).
Proposition et élaboration des projets avec les enfants.

Favoriser la découverte d'activités nouvelles et créatrices

Mise en place de projet d'activités.
Utilisation du thème pour avoir un nouveau regard sur des activités déjà connues.
Prévoir une sensibilisation à chaque activité afin de faire naître ou relancer l'intérêt (modèle réalisé...).

Favoriser la découverte du milieu naturel, culturel et humain

Utilisation maximale du cadre verdoyant qui entoure le centre.
Activités en collaboration avec le tissu associatif local.

Pour toute information :

Contactez le service animation au © 03 83 49 93 60.

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Un tournoi de basket-ball pendant les vacances de Pâques !

Le Conseil Municipal des Enfants souhaite organiser le jeudi 22 avril 2010 un tournoi de basket-ball à destination des pompéiens de 8 à 12 ans.

Ce projet, travaillé par les élus de la commission Loisirs-Culture, a pour volonté de réunir les enfants issus des différents quartiers et de tisser du lien social autour de la valeur fédératrice du sport d'équipe.

Ouvert à tous et gratuit, il permettra à ceux qui ne fréquentent ni la Maison de la Jeunesse et de la Culture ni le centre de loisirs communal pendant les vacances de Pâques, de passer une sympathique journée récréative. Les élus du CME ont souhaité à s'associer à leur projet l'O.F.P. Basket, mais également, le CLSH et la MJC qui proposeront cette activité dans leur palette d'animations.

Alors, si vous avez entre 8 et 12 ans et que vous souhaitez participer à ce tournoi par équipes de 5 : rendez-vous le jeudi 22 avril, à partir de 10 heures au city stade de Jeuyeté, rue des Brevelles.

Les enfants pourront déjeuner sur place avec un pique-nique tiré du sac.

Pour la sécurité de tous, ce tournoi sera encadré par de nombreux adultes (bénévoles, animateurs du CLSH et de la MJC).

Pour nous permettre d'organiser au mieux ce tournoi, merci de remplir le coupon-réponse ci-joint et de le retourner en Mairie avant le lundi 12 avril 2010.

L'écolo'attitude du Conseil Municipal des Enfants

Après la mise en place du tri à la Mairie, dans les locaux de l'Avant-Garde, c'est au sein des écoles primaires que ce projet va se poursuivre.

La commission Environnement du CME travaille actuellement avec les deux écoles pour que le tri s'y mette en place : bacs de tri (papier, déchets verts, etc.) seront installés dans les cours de récréation.

En même temps qu'écologique, ce projet se veut pédagogique pour que les écoliers prennent très tôt conscience de la citoyen'attitude.

Le saviez-vous ?

- ♦ Chaque français génère, en moyenne, 360 kg de déchets ménagers par an. Une famille de 4 personnes : 1 tonne ½ par an.
- ♦ Le recyclage des déchets permet de fabriquer des objets : Avec 3 bouteilles en plastique, on peut fabriquer 3 tee-shirts. Avec 19 000 boîtes de conserve, une voiture. Avec 3 400 bouteilles de lait, un banc public.
- ♦ Une canette en métal jetée par terre mettra entre 10 et 100 ans à se décomposer. Un gobelet en plastique entre 100 et 1 000 ans. Un chewing-gum 5 ans. Un mégot de cigarettes met en moyenne 2 ans. Une carte bancaire 1 000 ans....

Coupon-réponse à déposer en Mairie, à l'attention du Secrétariat du service Animation avant le 12 avril 2010.

M. ou M^{me} n° de téléphone :

Adresse :

accepte que mon enfant participe au tournoi de basket ball du jeudi 22 avril 2010.

Dans le cadre de ses activités extra scolaires, mon enfant est couvert par une assurance responsabilité civile : OUI NON
(barrer la mention inutile)

Signature :

POMPEY PRATIQUE

❑ HÔTEL DE VILLE DE POMPEY

36 rue des Jardins Fleuris ☎ 03 83 49 23 56
Fax 03 83 49 31 46 – mairie@pompey.fr
Du lundi au vendredi : 8h30-12h – 13h30-17h
• samedi : 8h30-12h

Pendant les week-ends et en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, numéro d'urgence : ☎ 06 85 21 99 02

❑ CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

36 rue des Jardins Fleuris ☎ 03 83 49 51 81
action-sociale.mairie@pompey.fr

Mêmes heures d'ouverture que la mairie
Permanences sociales : lundi 13h30-17h, jeudi 9h-12h

❑ ACCÈS AUX COMMERCES DES PLUS DE 65 ANS

Tous les mardis après midi. Réservation de la place le lundi matin. Contact CCAS ☎ 03 83 49 51 81

❑ MAISON FLEURIE

99 rue des Jardins Fleuris ☎ 03 83 24 21 88
poleemploi.mairie@pompey.fr

- **Rencontres récréatives :** lundi & jeudi : 14h-16h30
- **Épicerie sociale :** vendredi 14h-16h30
- **Écrivain public :** mardi 6 et 27 avril : 9h30-11h30
- **Relais emploi :** mardi : 9h-11h & 14h-17h
- **Prévention dentaire :** dernier vendredi du mois : 14h30-16h30
- **Permanence juridique :** mercredi 10 mars : 16h30-18h

❑ CONCILIATEUR DE JUSTICE (en mairie)

Le 3^e mardi du mois : 2 avril/18 mai de 9h à 11h
☎ 03 83 49 23 56

❑ REPAS À DOMICILE

Chaque jour un repas équilibré peut être porté au domicile
– Réservation CCAS ☎ 03 83 49 51 81

❑ PERMANENCE CPAM (en mairie)

Lundi et vendredi : 8h30-11h30. Mercredi : 10h-11h30

❑ SECOURS POPULAIRE

2^e mercredi du mois : distribution alimentaire
3^e mercredi du mois : vestiaire
Cités St Euchaire, allée des Violettes
Contact : M^{me} Fogel ☎ 03 83 49 92 52 (13h30-16h30)

❑ RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

- **Particuliers et petits collectifs :**
 - lundi : déchets biodégradables
 - mardi : recyclables secs
 - vendredi : ordures ménagères
 - **Artisans, commerçants, tous les collectifs, village :**
 - mardi : recyclables secs
 - Mercredi et vendredi : ordures ménagères
- Sortir les sacs ou poubelles la veille après 19h**
Jours fériés : le ramassage s'effectue le lendemain

❑ DÉCHETTERIE

Voie de la Digue, Frouard, ☎ 03 83 24 34 34
• du lundi au vendredi : 10h-12h30 & 13h30-19h
• samedi : 10h-19h • dimanche/jours fériés : 10h-13h

❑ COMPOSTERIE ROUTE DE SAIZERAIS, MARBACHE

• du lundi au vendredi : 10h-14h • samedi : 10h-17h

❑ TRANSPORTS : AGENCE SIT

7 avenue du Général de Gaulle ☎ 03 83 49 23 23
• du lundi au vendredi : 7h30-12h30 – 14h-18h
• samedi : 7h30-12h30

❑ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

Rue des 4 Éléments, BP 60008, ☎ 03 83 49 81 81
• du lundi au vendredi : 8h30-12h30 – 13h30-18h

❑ ESPACE ENFANCE COMMUNAUTAIRE

Rue des 4 Éléments
• du lundi au vendredi : 7h30-18h30
Renseignements, inscriptions : ☎ 03 83 49 81 31

❑ CENTRE MÉDICO SOCIAL

89 rue Sainte-Anne ☎ 03 83 49 07 12
• du lundi au vendredi : 9h-12h – 14h-17h

❑ MISSION LOCALE

Rue des Aciéries ☎ 03 83 24 30 72
• du lundi au jeudi : 8h30-12h – 13h30-17h
• vendredi : 8h30-12h – 13h30-16h

❑ PISCINE

Avenue Gambetta & ☎ 03 83 49 15 34

❑ NUMÉROS D'URGENCE

Médecins	08 20 33 20 20
Pharmacie	03 83 15 17 88
Centre anti-poison	03 83 32 36 36
Samu	15
Pompiers	18
Gendarmerie	03 83 49 22 45
EDF	0810 333 054
GDF	0810 433 054
VEOLIA (eau)	0810 463 463

ASSOCIATIONS

Retour sur... le Carnaval et le Festival d'Hiver

Samedi 20 février 2010 a eu lieu, sur notre commune, le défilé de Carnaval, associé pour la 3^e année au Festival d'Hiver organisé par la MJC de Pompey.

Comme tous les ans et malgré la pluie de flocons de neige, de nombreux enfants - accompagnés de leurs parents - et des adultes ont pu se costumer et défiler dans les rues de Pompey. Un concours de costumes et de maquillage avait été organisé par les membres du comité consultatif Animation afin de redynamiser cette manifestation. À l'issue de ce défilé, les enfants ont été récompensés en repartant avec des coupes, des chocolats, des bonbons, des casquettes...

Cette année, des membres du comité consultatif associé à Virginie Pierrard - une artiste pompéienne de l'École des Beaux-arts de Metz - ont réalisé un char sur le thème du Présent.

Les Intrépides, costumés pour la circonstance, ont accompagné les nombreux participants à ce carnaval.

Pour la première fois, un concours d'objets roulants décorés a été lancé par le comité consultatif. Les associations de Pompey ont répondu à l'invitation. Ainsi les *Gens du village* ont poussé leurs landaus et leurs bébés, La Villanelle a, elle, défilé avec son char décoré de jolies partitions, de *loups* et de fleurs pour annoncer le printemps. La MJC était plus sportive avec son vélo décoré, tirant une cage avec un dangereux tigre.



Durant toute une semaine, en amont de ce carnaval et en partenariat avec la MJC, l'École de Musique de Pompey et la compagnie du Cirque Rouages de Bar-le-Duc, des ateliers avaient été proposés aux enfants des CLSH de Pompey, Frouard, Liverdun et Saizerais. 80 enfants y ont participé. Une belle réussite!!! Les enfants ont ainsi découvert les arts du cirque et les percussions. Nos jeunes percussionnistes en herbe accompagnés par leur professeur de musique Olivier ont d'ailleurs défilé en tête du cortège.

Nos jeunes équilibristes, trapézistes, jongleurs, circassiens ont montré leur talent en diffusant leur

spectacle au centre socioculturel le samedi après-midi, après le défilé, mais aussi devant les enfants des CLSH du Bassin. Un peu de trac ! Mais quelle joie de montrer ce que l'on sait faire !

Les enfants ont pu ensuite assister au spectacle Triolet du Cirque Rouage.

Magali Beck, animatrice de l'atelier de théâtre d'improvisation de la MJC de Pompey, a animé un atelier de théâtre d'improvisation avec des enfants. Ces enfants ont ainsi assuré la première partie du spectacle sous le chapiteau du cirque Rouage le soir du vendredi 19 février, juste avant de laisser la place aux professionnels de la compagnie de théâtre d'improvisation *Crache Texte*.



La Bibliothèque pour tous et son Bibliocircus a connu un grand succès puisque tous les enfants des écoles primaires et les élèves de l'école maternelle Monne ont écouté avec plaisir et attention Édith Gérard, la présidente et son tigre amoureux de sa dompteuse. Un atelier a été ensuite proposé aux enfants sous un chapiteau décoré par les bibliothécaires.

Une exposition sur l'histoire du cirque a été proposée à ces mêmes enfants.

Pour clôturer cette belle semaine, les membres du comité consultatif avaient fabriqué un *bonhomme Carnaval* avec une grosse tête. Selon la tradition lorraine, il a été brûlé. Le printemps peut enfin arriver !

Un GRAND MERCI aux associations qui ont participé à ces manifestations, qui ont animé tous les ateliers et ont emmené les enfants dans ce monde magique du cirque ! Merci aux bénévoles du comité consultatif Animation, sans qui cette fête n'aurait pas pu être une réussite ! Merci aux Pompéiens et Pompéiennes pour la participation active et costumée à ce défilé de carnaval !

Merci aux services administratifs et aux services techniques pour leur aide et leur soutien dans la réalisation de cette manifestation ! Merci à la compagnie du Cirque Rouage, au Cirque Mu et à Crache Texte pour leurs superbes spectacles !

TRAVAUX

Travaux rue du Docteur Schweitzer

Reprise complète de la voirie (chaussée – trottoirs), y compris la structure de fondation.



Modification du profil de cette voirie à savoir :

- Création d'un trottoir de 1,40 m, accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Création d'une zone limitée à 30 km/h.
- Stationnement matérialisé sur la chaussée et création d'espaces verts sur la placette de retournement.

Travaux du nouveau centre technique

Depuis janvier 2010, les travaux du nouveau centre technique commun avec la Communauté de Communes du Bassin de Pompey sont engagés.



Actuellement, la phase "terrassement" touche à sa fin. Les travaux sont prévus jusqu'au mois d'août. Le chemin d'accès longeant le cimetière sera repris à la fin du chantier ainsi que le parking jouxtant ce cimetière.

ENVIRONNEMENT

Semaine du développement durable

Protection de l'environnement, préservation des ressources, tri des déchets, transports en commun et déplacements doux... à l'occasion de la semaine du développement durable qui se déroule du 1^{er} au 7 avril 2010, de nombreux rendez-vous sont organisés sur le Bassin de Pompey à l'initiative de la Communauté de Communes et de la ville de Pompey.

Jeu 1^{er} avril :

Matin : présence sur le marché et vente de produits bio et issus du commerce équitable.

Après-midi : collation à base de produits bio réalisée par les bénéficiaires des services de la Maison Fleurie de Pompey avec réflexion sur l'intérêt sanitaire et budgétaire de l'alimentation bio et locale.

Exposition en mairie du travail du Conseil Municipal d'Enfants sur leurs actions *Développement Durable*.

Samedi 3 avril :

Matin : ouverture des serres, expositions sur fleurs mellifères et ruches. Vente sur le plateau de l'Avant-Garde de plants bio par une association d'insertion et présentation par le CME des nichoirs et des jardins pédagogiques.

En soirée : spectacle "Il était une fois un royaume" par la compagnie *Tangente*, 20h30 au centre socioculturel de Pompey.

Mardi 6 avril :

Intervention d'un paysan bio dans les écoles et distribution de repas bio dans les cantines.

Mercredi 7 avril :

Sortie du Centre de Loisirs de Pompey pour un goûter équitable (Chez ALTER MUNDI à Nancy) : il sera proposé aux enfants un goûter, des animations et un pack-cadeau sur le thème du commerce équitable.